

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2013

---

ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE DOMAINE DE LA  
SANTÉ - (N° 1336)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS30

présenté par  
M. Véran, rapporteur  
-----

### ARTICLE 3

I. - A la deuxième phrase de l'alinéa 63, après le mot :

« Il »,

insérer le mot :

« lui ».

II. - En conséquence, procéder à la même insertion à la deuxième phrase de l'alinéa 64.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.